

## Opter pour la post-levée : un vrai levier de rentabilité

© 20/08/2021 |  Corteva •  Terre-net Média

**Excellente tête de rotation, niveaux de rémunération intéressants... le colza fait figure de véritable pilier de l'assolement de la ferme France. Cependant, les conditions climatiques de ces dernières années, avec notamment des épisodes récurrents de sécheresse au semis, couplée au contrôle délicat des insectes ravageurs, fragilisent la rentabilité de la culture, allant jusqu'à décourager les agriculteurs de l'implanter. Pourtant, des solutions existent pour gagner en sérénité. A commencer par l'adoption de nouvelles techniques de lutte contre les adventices.**



**L**e saviez-vous ? Jusqu'en 2019 dans l'Hexagone, 85 % des programmes de désherbage du colza étaient basés sur la pré-levée. Le colza était d'ailleurs la seule grande culture qui continuait à recevoir des herbicides de pré-levée, sans prendre en compte la pression adventice à la parcelle. Mais avec l'arrivée de l'antidicotylédones de post-levée Mozzar™/Belkar™ en 2019, une nouvelle voie a été ouverte pour la culture du colza. Cette solution permet des pratiques plus raisonnées, basées sur **l'observation de la flore présente, en désherbant uniquement quand c'est nécessaire des adventices levées**, identifiables, et à un stade où le colza est déjà bien implanté. Une façon de répondre aux **enjeux techniques et environnementaux, mais aussi économiques des agriculteurs**.

Dotés de très hauts niveaux d'efficacité notamment sur géranium, coquelicot, gaillet, bleuet, chardon-marie, fumeterre ou encore laiteron, Mozzar™/Belkar™ permet d'intervenir à vue, en post-levée, sur une culture installée, contrairement à la pré-levée. Pour plus de rentabilité de la culture, **positionner Mozzar™/Belkar™ en pivot et adapter le programme désherbage en fonction de la pression graminées se montre une stratégie gagnante**. « Sans compter que, dans le pire des cas, explique Coline Sicaud, responsable marketing herbicides cultures industrielles Corteva, passer à la post-levée évite d'investir dans un désherbage de pré-levée complet coûteux, qui serait un investissement à fond perdu en cas de retournement de la parcelle. »

Soulignons également le gain de temps permis par le désherbage de post-levée, sur la période de semis, généralement très chargée pour l'agriculteur. Enfin, Mozzar™/Belkar™ est doté d'une grande souplesse, car la solution peut être appliquée dès 2°C quel que soit l'état du sol. Et cerise sur le gâteau, il s'agit d'une solution qui répond aux enjeux sociétaux, en ligne avec une agriculture plus responsable.

Désherbage du colza : s'appuyer aussi sur les bonnes pratiques agronomiques

- Allonger la rotation en introduisant une culture de printemps ;
- Agir quand la céréale est en place, en pensant au colza suivant ;
- Sans remettre totalement en question la pertinence du non-labour, en cas de forte infestation, il peut être judicieux de retourner la terre une fois tous les quatre ans, avant le semis de la céréale ;
- Si le labour n'est pas possible, les faux semis réduisent le stock de graines indésirables ;
- Quand les conditions pédoclimatiques le permettent, la date de semis des céréales pourra être décalée pour un semis tardif, moins favorable à la levée des vulpins et ray-grass.

Plus d'informations : [www.mozzar-belkar.com](http://www.mozzar-belkar.com)

Nota bene : Nous vous rappelons que seul un conseiller indépendant est autorisé à vous apporter tout conseil adapté à votre parcelle.

MOZZAR™/ BELKAR™ : Emulsion concentrée (EC), contenant 10 g/l d'halauxifène-méthyl + 48 g/l de piclorame. AMM N° 2190062 - Corteva Agriscience France S.A.S.



Attention. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme ; H335 - Peut irriter les voies

respiratoires ; H319 - Provoque une sévère irritation des yeux ; EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.; P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.; P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer ; P501 - Éliminer le contenu/réceptacle selon la réglementation en vigueur.

Responsable de la mise en marché : Dow AgroSciences Distribution SAS, 1 bis Avenue du 8 mai 1945 – Immeuble Equinoxe II – 78280 Guyancourt. N° d'agrément PA00272 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. N° Vert 0800 470 810. ®TM Marques déposées de Corteva Agriscience et sociétés affiliées. © 2021, Corteva.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette des produits et/ou sur [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com).

« PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT »